

On exécute des ordres !

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1928)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221666>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— L'è su, et pu oncora pe lilein que vo dio. Le vé avoué la ludze à La Linque. L'è justameint duvé piliée. Revené avoué mè. L'è que se vo z'ite prâi pe cllia nâi, on sarâi dein lo cas de vo retrovâ pi âo sailli que vint.

Clli coo desâi bo et bin onna dzanlhie po cein qu'on êtâi à cinq minutes dâi premî z'ottô dâo velâdzo.

Monsu Gotlièbe l'a coumeincé à grebolâ de pouâre. L'è montâ su la ludze, et pu dzibllie avau tant qu'à La Linque, iô l'a payi quartetta âo tserroton ein lo bin remacheint.

Et quaque senanne aprî, quand lè pequosî coumeincé à clliori et que Monsu l'inspetteu l'è rezu per amon, vo sêde pas cò l'a trovâ que fasâi l'écôlla et que l'ère lo régent ?

L'hommo à la ludze, que lo dzor de la cramena l'avâi baillî condzî âi z'einfant po allâ âi coumechon à La Linque.

L'è lî que l'avâi reverî l'inspetteu !

Sé pas quemet sè sant espliâ.

Marc à Louis.

ON EXECUTE DES ORDRES !

Le capitaine au lieutenant :

— Comme vous le savez, demain à 5 heures il y aura une éclipse de soleil (chose qui n'arrive pas tous les jours). Faites partir les hommes à la plaine d'exercice, ils pourront tous voir ce phénomène et je leur fournirai les explications nécessaires. S'il pleut, il n'y aura évidemment rien à voir, vous laisserez les hommes en chambre.

Le lieutenant au sergent :

— Sur recommandation du capitaine, il y aura demain à 5 heures une éclipse de soleil en tenue de route avec explication du capitaine, ce qui n'arrive pas tous les jours. Par temps pluvieux, il n'y aura rien à voir à l'extérieur, mais alors l'éclipse aura lieu en chambre.

Le sergent au caporal :

— Demain très tôt, à 5 heures, l'ouverture de l'éclipse de soleil, les hommes en tenue de route. Le capitaine dans la salle donnera des ordres s'il pleuvait, ce qui n'arrive pas tous les jours.

Le caporal aux hommes :

— Demain à 5 heures le capitaine fera éclipse de soleil en tenue de route, par un temps pluvieux, sur le beau temps en chambre. Rompez vos rangs. Marche !

Les soldats entre eux dans la chambre :

Demain à 5 heures du matin le soleil en tenue de route fera éclipser le capitaine avec explication, ce qui n'arrive pas tous les jours.

NOS VIEILLES CLOCHES VALLEYRES-SOUS-RANCES

LES deux cloches de l'église de Valleyres-sous-Rances ont déjà été décrites par M. Maurice Barbey, avocat, dans un article paru dans la « Revue Historique Vaudoise », numéro de janvier 1910.

Nous en extrayons les renseignements qui suivent : la grosse cloche mesure 60 cm. de diamètre sur 50 cm. de hauteur totale. Dans sa partie supérieure et faisant un tour complet se déroulent deux inscriptions placées l'une au-dessus de l'autre, et séparées par un espace vide de 5 à 7 cm. L'inscription supérieure est composée en belles lettres gothiques de 6 cm. de hauteur. Elle est ainsi conçue :

† IHESVS AVTEM TRANCIE[NS] PER MEDIVM
ILLORVM IBAT AMEN.

Ces mots sont la traduction du verset 31, chap. IV de l'Evangile selon Saint Luc (version de l'Abbé Crampon) : *Mais lui, Jésus, passant au milieu d'eux, s'en alla.*

Cette citation biblique est suivie de la représentation en relief de la scène de la Crucifixion ; le Christ en croix et au pied de celle-ci se tiennent debout la Vierge Marie et Saint Jean (médaillon rectangulaire de 6 cm. de haut sur 4 de large).

Au-dessous de cette inscription se trouve la seconde ligne en caractères de 3 cm. de hauteur. En voici le texte :

LAM MILE CCCCC ET SIX IE FVS FAITE
LAUDATE DOMINVM OMNES GENTES.

C'est-à-dire : *Je fus faite en l'an 1506. Louez le Seigneur, vous, toutes gens (ou toutes ses créatures).*

Après les mots *faite, laudate et gentes*, on remarque trois médaillons rectangulaires de même dimensions que le précédent, représentant deux fois la Vierge Marie et l'Enfant Jésus et une fois la Crucifixion.

Dans les deux lignes, chaque mot est suivi d'un signe en forme de S majuscule, agrémenté d'entrelacs d'un style délicat.

La petite cloche mesure 45 cm. dans chaque sens (hauteur et diamètre). Ici l'unique inscription se déroule en deux rubans superposés, séparés par un simple filet en relief, sans intervalle.

Les caractères consistant en majuscules gothiques d'un beau style ont une hauteur de 8 cm. Ils reproduisent la même légende que nous avons lue sur les cloches de Vaulion et de St-Prex. C'est-à-dire :

XPCS VINCIIT XPCS INPERAT XPS REGNAT
[XPCS] AB O[M]NI MALO NOS DEFENDET AMEN.

Que Christ vainque, que Christ gouverne, que Christ règne, que Christ nous défende de tout mal. Amen.

La deuxième ligne est coupée entre les syllabes *nos, def et endet* par de petites figurines en relief représentant la Vierge et l'Enfant, le Christ en croix, Saint-Michel transperçant de son épée le démon ; sur le bouclier du héros se dessine la croix de Savoie.

Enfin après et à la même hauteur que le mot AMEN, on remarque un médaillon ovale de 4½ cm. de haut avec une inscription que M. Barbey n'a pu déchiffrer. Au centre de cet ovale se détache une petite cloche de forme pareille à celles que nous venons de décrire. Il s'agit sans doute de la marque du fondeur, peut-être celle de *Guillaume Chauffourne*, d'Orbe, qui, le 17 juin 1434, fonda des cloches pour l'Eglise de Romont.

La conservation de ces deux antiques bronzes, dont le dernier date probablement de la seconde moitié du XVe siècle, est pour ainsi dire assurée. Leur classement comme monuments historiques, décidé par les autorités communales en 1907, a été ratifié par le Conseil d'Etat le 7 janvier de l'année suivante.

Articles parus : Les Clées, 28 janvier 1928 ; Montagny s. Yverdon, 3 décembre 1927 ; Noville, 6 juin 1925 ; Penthaiz, 5 novembre 1927 ; Renens, 14 avril 1923 ; St-Prex, 4 février 1928 ; Vallorbe, 24 septembre 1927 ; Vaulion, 15 octobre 1927 ; Villetle, 25 mars 1925 et 4 décembre 1926 ; Vuillebourf, 31 décembre 1922. — Nyon, 5 mai 1924.

La Patrie Suisse. — Avec son numéro 926 (8 février), la « Patrie Suisse » nous apporte un excellent portrait de Mlle Lisa Wenger, l'écrivain populaire dont la Suisse allemande vient de fêter le 70e anniversaire, d'impressionnantes vues de l'éboulement de Choindez, de belles photographies de Werdenberg, ville et château, la reproduction d'un vitrail d'A. Gaeng et de toute une série d'œuvres d'Emond Bille, consacrées au Valais. Elle y ajoute les portraits de Blasco Ibanez, de C. Slaviensky d'Agrenoff et de ses chanteurs, les concours de ski du Marchairuz et de Gstaad. La page humoristique d'Evert van Muyden obtiendra son ordinaire succès. S. R.

LE COPAIN SUSCEPTIBLE

DEPECHEZ-VOUS, me dit ma concierge, un homme attend devant votre porte.

— Quel genre d'individu ?

— Oh !...

Un haussement d'épaules accentua le sens péjoratif du « oh ! ». Les étages furent gravés en vitesse. Un homme, en effet, un bien pauvre homme crispait les poings sur la barrière du palier. Sa tête, qu'allongeait une barbe déteinte, se penchait sur le gouffre de la cour intérieure. Au bruit des pas, il se redressa, essaya d'un revers de main les poils jauniss de sa moustache. Un regard de détresse se posa sur moi, puis vacilla. Le visiteur vit mon inquiétude :

— Ce n'est rien, dit-il. Un peu de vertige, pour avoir regardé du haut de ce sixième.

— Si vous voulez entrer ?

Il se laissa tomber sur un siège.

— Vous désirez ?

— Tu pourrais me tutoyer, d'abord et d'une...

— Mais je...

— Un vieux camarade d'école primaire, classe du papa Durand.

— Pas possible ?

— On change, bien sûr. Toi comme les autres. Cependant, du premier coup je t'ai retrouvé... Mais je vois que tu n'as guère la mémoire des noms : Diottu, Charles Diottu, dit Panosse...

— Comment, c'est toi ?

— Pas d'erreur. Je te remets, à présent ?

Terrible besogne que celle-ci. Fouiller un visage ravagé par le temps, comme, dans les décombres de la maison écroulée on cherche un objet précieux. Rien n'existait plus des traits de ce camarade de jeunesse. Seul, le sobriquet de Panosse ramenait la silhouette falote d'un gamin partisan du moindre effort, doué d'un talent unique : la confection des cages à mouches.

— Mon cher Panosse, je te retrouve maintenant... Tu m'excuseras. Voilà un bout de temps...

— Trente ans que j'ai quitté le pays. De retour en 1924. Tant que j'ai pu vivoter, sans rien demander à personne... Aujourd'hui, par exemple...

— Et quelle profession as-tu exercée, dans ta longue existence à l'étranger ?

— Toutes... Je connais à fond tous les métiers honnêtes... La preuve, j'ai fait six fois faillite.

— Mes compliments. Donne-moi des détails...

— Trop long à te raconter, vieux. Ce qui presse le plus, je ne te le cache pas, ça serait un bon bouillon bien gras.

— Nous déjeunons ensemble, c'est entendu...

— Un bouillon seulement. Ces derniers jours, je n'ai pas pris grand-chose. Alors, tu comprends, l'estomac, faut le réhabituer.

— Pauvre Panosse...

— Une situation, n'importe laquelle, je serais vite remonté, tu sais. Il y a en moi des forces vives, une rare puissance de travail.

— Nous bavarderons au restaurant. Mets ce pardessus. La bise est fraîche.

L'estomac de Panosse accepta quelques suppléments au bouillon. Avec le café vinrent les confidences. Mon vieux camarade réitéra sa demande d'une place, célébra ses facultés d'organisation, sa science du maniement des hommes. Un peu par bravade, je lâchai :

— On cherche un municipal.

Un grand froid descendit alors. Panosse se leva, visiblement vexé et, sans s'inquiéter des autres clients de l'établissement :

— Non, mais des fois... tu ne m'as pas regardé ? Dans la politique, moi ? En pleine force de travail, en pleine possession de mon intelligence, accepter de recevoir chaque matin une pomme cuite sur la joue gauche et une tomate crue sur la droite ? Avec un estomac aussi délabré que le mien, avaler le crapaud quotidien, m'abreuver d'injures, sentir ramper sur moi, sur ma famille, la hideuse calomnie ? Mourir de chagrin ? Ne redevenir honnête et propre et intelligent que le jour des honneurs funèbres, parce qu'enfin je ne gênerai plus personne ? Je t'ai dit n'importe quoi, mais, tout de même une offre acceptable, hein ? Municipal ? Voilà ce que tu oses proposer à un citoyen revenu au pays depuis deux ans, et qui a vu, heure par heure, s'en aller à vau l'eau ses illusions civiques ? Je te demande une place pour vivre, non pour !

De la porte, il cria encore :

Merci de ton bouillon ; garde ton pardessus.

Et ta place !...

— L'addition, garçon.

— Voilà, monsieur.

Le siècle de la vitesse. — C'est une montre qui marche ?

— Je comprends ! Elle abat son heure en 5 minutes.

Ce n'est pas facile. — Ça se passait au Buffet de la Gare. Un voyageur, pressé de prendre son train, entre en coup de vent. Il frappe fiévreusement sur la table :

— Hé ! garçon, vite deux doigts sur le pouce.

— Vous avez une fichue mine ce matin.

— En effet... je suis resté huit heures sans connaissance.

— Ah ! mon Dieu. Qu'aviez-vous donc ?

— Je dormais.